



LETTRE INTERNE AGRO

Numéro 85

Avril 2025

Dans ce numéro :

- Réunions plénières agros 2025 - Rappel ! - N'oubliez pas de vous inscrire ! 1
- Modalités des prolongations Certiphyto et message : ne pas attendre pour venir en formation 2
- Retrait des spécialités Trend 90 de FMC 2
- Contrôles phytos : les règles d'or à connaître 3
- Arrêtés ZNT : Document régional utilisé en Certiphyto (utile aussi pour la PAC !) et nouveau en 53 3
- Schéma pour présenter l'arrêté « abeilles » encore très mal connu 3
- PARSADA-Infos : la lettre d'information trimestrielle 4
- Projet T-Rex 4
- Recherche de références techniques en grandes cultures : comment mettre en place une veille efficace ? (Cadre T-Rex) 5
- Projet ARTEFACT 5
- Journée finale CLIMATVEG du 13/03 6
- La newsletter MesParcelles à destination de TOUS nos abonnés 6

Agenda

- Réunions plénières agro : le 26 juin ou le 1er juillet 2025

Sommaire
Lettres Internes Agro

 La BAO, le bon réflexe à avoir pour retrouver tous les documents (fiches produits, fichiers outils, contrats...) mis à jour régulièrement par les référents Qualité (Véronique BROCHERIEUX - Floryane GREGOIRE).

<\\capdl.local\CAPDL\Boîte à outils>.

Réunions plénières agros 2025 - Rappel ! - N'oubliez pas de vous inscrire !



Nos réunions plénières agros se tiendront les **jeudi 26 juin** et le **mardi 1er juillet 2025** à Angers.

A vous de choisir l'une des deux dates pour votre participation en **vous inscrivant ici**. (si pas déjà fait !)

Au programme, entre autre :

- Présentation : agriculture européenne sans pesticides chimiques en 2050, par O. MORA (INRAe)
- Présentation en ateliers des résultats des programmes de recherches.

Modalités des prolongations Certiphyto et message : ne pas attendre pour venir en formation



Une [actualité](#) a été envoyée aux agriculteurs, avec ce [document explicatif](#).

Résumé : un décret du 10/04/2024 puis un autre du 07/03/2025 ont permis la **prolongation automatique** (sans faire de démarche) :

de 2 ans de tous les Certiphytos DENSA dont la date de fin de validité (DFV) allait du 10/04/2024 au 01/05/2025 et d'1 an de tous les Certiphytos avec une DFV du 02/05/2025 au 01/05/2026.

Un changement technique dans la délivrance des Certiphytos accorde aux agriculteurs une réelle prolongation de leur Certiphyto en cours (selon DFV).

Pour ne pas accentuer le pic de renouvellement déjà prévu en 2026, nous incitons ceux qui le peuvent à venir assez vite.

Selon leur situation et leur priorité (tranquillité ou report Certiphyto), nous les guidons pour adopter la bonne stratégie. Pour les curieux : nos [astuces](#) et un [diaporama explicatif](#).

4 situations selon la Date de fin de validité DFV du Certiphyto et la disponibilité d'un document

	DFV avant le 10 avril 2024	DFV après le 10 avril 2024
Avec attestation CSP, ou Certificat bio ou HVE	Les agriculteurs doivent venir en formation renouvellement et faire la démarche. La DRAAF leur délivre un Certiphyto pour 5 ans (qui démarre le jour de la délivrance du nouveau)	Les agriculteurs doivent venir en formation renouvellement. S'ils font la demande aussitôt, la DRAAF leur délivre un Certiphyto pour 5 ans . Ils peuvent attendre pour faire la démarche pour profiter de la prolongation de 1 ou 2 ans.
Sans CSP, ni bio, ni HVE	Les agriculteurs doivent venir en formation renouvellement et faire la démarche. La DRAAF leur enverra un « Certiphyto provisoire » de 12 mois (envoi postal).	Les agriculteurs doivent venir en formation renouvellement. S'ils font la demande aussitôt, leur dossier est mis en instance . Ils peuvent attendre pour faire la démarche pour profiter de la prolongation de 1 ou 2 ans.



Myriam LAURENT

Retrait des spécialités Trend 90 de FMC

L'AMM de l'adjuvant pour bouillie herbicide Trend 90, à base d'alcool isodécylique éthoxylé, n'a pas été renouvelée. L'Anses considère en effet qu'un risque inacceptable de contamination des eaux souterraines, lié à l'utilisation du produit, ne peut être exclu.



Substance active	Produits commerciaux	Date de retrait AMM	Date limite pour la vente et la distribution	Date limite de stockage et d'utilisation des produits existants
Alcool isodécylique éthoxylé	Trend 90	07 mars 2025	06 août 2025	06 août 2026



Samuel GUIES

Contrôles phytos : les règles d'or à connaître



Contrôles phytos : les règles d'or à connaître est un dépliant produit en 2023 par la DRAAF Pays de la Loire rappelant les points clefs de la réglementation à travers les non conformités les plus observées lors des contrôles en 2022.

[En savoir +](#)

Arrêtés ZNT : Document régional utilisé en Certiphyto (utile aussi pour la PAC !) et nouveau en 53



Suite à l'arrêté national du 4 mai 2017 mentionnant la mise en place de Zones de Non Traitement (ZNT), des arrêtés départementaux doivent en préciser la mise en œuvre effective. Les premiers arrêtés avaient été revus en 2021 dans 4 départements de la région.

Seule la Mayenne avait conservé son arrêté de 2017, qui vient d'être modifié par un [nouvel arrêté du 24 mars 2025](#).

Les 2 modifications principales sont :

- La mention de la carte topographique IGN pour intégrer les éléments du réseau hydrographique (représentés par des points, traits continus ou discontinus, des surfaces, qu'ils soient nommés ou non, qu'ils soient permanents ou non),
- La précision qu'autour des fossés, il faut laisser une bande de 30 cm, avec la recommandation de porter cette marge de recul à 1 mètre.

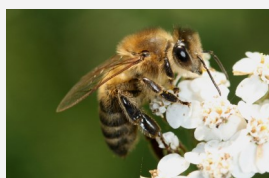
Pour tous les départements, cet arrêté ZNT et les arrêtés départementaux encore mal compris des agriculteurs, sont présentés en Certiphyto grâce à 2 documents en version complémentaire :

- Un [document de 2 pages](#) distribué en séance
- Un [document de 3 pages](#) comportant de nombreux liens et mis en ligne sur la [page Ressources Certiphyto](#).



Myriam LAURENT

Schéma pour présenter l'arrêté « abeilles » encore très mal connu



L'arrêté « abeilles » de novembre 2021 est encore très mal connu des agriculteurs et la liste des cultures non attractives a été modifiée par un arrêté de juillet 2024 (annoncé dès avril 2024). Voici un [schéma simplifié](#) centré sur les grandes cultures ... et pourtant complexe. Le message le plus important : « de 2h avant et jusqu'à 3h après le coucher du soleil » est le plus important. Mais on sait moins souvent que cela concerne aussi les fongicides (par ex. sur colza !) ou les herbicides sur repousses s'il y a des plantes mellifères en fleurs.

N'hésitez pas à le diffuser. Il est possible qu'il soit mis en ligne dans quelques temps ... selon ultimes validations.



Myriam LAURENT

PARSADA-Infos : la lettre d'information trimestrielle



Le plan d'action stratégique pour l'anticipation du potentiel retrait européen des substances actives et le développement de techniques alternatives pour la protection des cultures (PARSADA) s'est doté d'une lettre d'information trimestrielle pour vous tenir au courant des avancées des projets financés : elle s'appelle PARSADA-Infos.

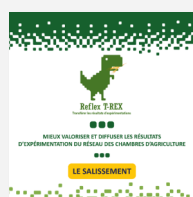
La dernière lettre d'information PARSADA-Infos de janvier 2025 est disponible ci-dessous.

Elles sont toutes à retrouver tout en bas de la [page PARSADA sur le site du MASA](#).

Retrouvez également les informations sur les projets financés sur la [page PARSADA du site Ecophytopic](#).

[Consulter la dernière lettre info](#)

Projet T-Rex



Le salissement en grandes cultures : quels résultats au sein du réseau Chambre ?

Dans le cadre du projet T-Rex, une synthèse des résultats d'essais réalisés entre 2015 et 2022 a été produite sur la gestion des graminées dans les céréales d'hiver.

Ce travail recense les bilans des expérimentations des performances technico-économiques, des stratégies mises en place (efficacité, coût des programmes, IFT) afin de faciliter le travail de veille des conseillers agro.

Il se présente sous forme de 46 fiches de présentation de résultats d'essais, organisées dans un [support interactif](#) accessible sur le web et sur Opéra connaissances.

Pour faciliter la lecture des résultats, une [fiche méthodologique](#) a été réalisée.

**_*_*_*



Comment introduire les légumineuses dans le système de culture pour limiter les apports d'azote exogène ? Synthèse et résultats d'essais.

L'introduction des légumineuses dans les rotations peut répondre à plusieurs objectifs :

- Réduire les besoins en azote
- Restituer de l'azote pour les cultures suivantes
- Diversifier la rotation
- Améliorer la structure du sol

Introduire des légumineuses peut nécessiter quelques changements sur l'exploitation en termes de rotation, d'organisation de travail et parfois de matériel. C'est pourquoi des synthèses de différents types de légumineuses entrant dans les rotations ont été réalisées dans le cadre du projet T-Rex :

- [Les cultures annuelles protéagineuses](#)
- [Les cultures associées ou méteils](#)
- [Les plantes de services](#)
- [Les cultures dérobées](#)
- [Les légumineuses pérennes](#)

Ainsi qu'une [fiche d'introduction](#).



Aline VANDEWALLE

Recherche de références techniques en grandes cultures : comment mettre en place une veille efficace ? (Cadre T-Rex)



RD Agri, Opéra connaissances, NosExpés... Face aux différents outils de recherche d'informations techniques à notre disposition, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Suivez le guide !

Un document recensant, de manière non exhaustive, les différents outils à notre disposition a été créé afin de simplifier les recherches. Quelles connaissances a-t-on sur un sujet donné, quelles expérimentations ont déjà été réalisées, quels projets existe-t-il au sein du réseau Chambre et ailleurs ? Retrouvez l'outil adapté selon les questions que vous vous posez ainsi qu'un « Trucs et astuces » pour mieux appréhender les fonctionnalités de chacun.

[Fiche – rechercher des informations techniques](#)

Ce document a été créé dans le cadre du projet T-REX (Transférer les résultats d'expérimentation), mené en partenariat par les Chambres d'agriculture des Pays de la Loire, de Normandie, de Bretagne, des Hauts-de-France, de Nouvelle-Aquitaine, de la Somme, de Charente-Maritime Deux-Sèvres, de la Nièvre, des Hautes-Alpes, la Direction nationale des systèmes d'information – Chambre d'agriculture France.

Retrouvez l'ensemble des documents produits dans le projet T-REX sur [Opéra Connaissances](#) en tapant le code projet 22ARE005 dans la barre de recherche.



Aline VANDEWALLE

Projet ARTEFACT



Projet **artefact**. Appropriation des **R**éférences **T**echnico-**E**conomiques en production végétale pour **F**aciliter l'**A**ccompagnement par les **C**onseillers sur le **T**errain

Participez au projet ARTEFACT et façonnez l'avenir du conseil en production végétale !

Il est porté par les 3 régions Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et PACA avec 19 CDA engagées, mais il concerne l'ensemble du réseau Chambres. [Toutes les filières végétales sont ciblées.](#)

Ce projet ambitieux vise à transformer le conseil en **productions végétales** au sein des Chambres d'agriculture en alignant les besoins conseillers avec la création ou l'actualisation de références pour le conseil, la formation et l'accompagnement des agriculteurs.

Pourquoi participer ?

- **Gagner du temps** : En identifiant les besoins des conseillers, nous développerons des outils qui optimiseront les processus de conseil des chambres, leur permettant de se concentrer sur l'essentiel.
- **Participer à des groupes d'échanges de pratiques** : Ouverture à des opportunités de rejoindre des groupes d'échanges pour partager et enrichir leurs pratiques professionnelles.
- **Devenir ambassadeurs du projet** : En contribuant activement, vous aurez l'opportunité de devenir ambassadeur du projet **artefact**, jouant un rôle clé dans son déploiement et sa promotion.

Comment participer ?

20 minutes suffisent pour répondre à notre [enquête](#). **Chaque avis compte !** Sont concernés les conseillers utilisant déjà des références ou ceux qui sont à la recherche de données techniques ou économiques. Les résultats de cette enquête seront bien évidemment largement partagés pour appuyer le déploiement d'INOSYS Grandes cultures également.

Notre objectif : Être représentatif de tous les métiers des Chambres d'agriculture avec plus de 1000 réponses au 11 avril !

Plus d'informations sur le projet **artefact**, consultez la page dédiée [ici](#)



Aline VANDEWALLE

Journée finale CLIMATVEG du 13/03



CLIMATVEG – l'ensemble des résultats sont disponibles

Le 13 mars dernier, la journée de restitution des résultats du projet CLIMATVEG a permis de réunir plus de 200 personnes à l'hôtel de région.

Côté Chambre d'agriculture, nous sommes en train de capitaliser l'ensemble des productions du projet pour en faire un aide à la lecture.

L'ensemble des présentations est disponible :

- les présentations faites le matin en plénière :  [CLIMATVEG Plénière synth.pdf](#)
- les posters de la journée :  [Posters pdf](#)
- les supports du kiosque des découvertes :  [CLIMATVEG Synth-ppt Kiosque.pdf](#)



Aline VANDEWALLE

La newsletter MesParcelles à destination de TOUS nos abonnés



Avec la formule 'MesParcelles Consult Saisie', un plus grand nombre de clients bénéficient désormais de la saisie des interventions sur MesParcelles. Sans oublier, qu'ils peuvent toujours profiter des différentes offres OAD (MesSatimages, Optiprotect, ...) proposées au fil de l'année.

Par conséquent, auparavant réservée aux MesParcelles Expert, la newsletter « Abonnés MesParcelles PDL » est désormais envoyée à l'ensemble de nos clients MesParcelles.

Cette newsletter renforce ainsi sa capacité à communiquer autour des actualités, des nouveautés et des astuces MesParcelles.



Jean-Bernard BEDUNEAU